

pas ce que je viens de vous dire. Le silence est tombé sur moi.

M. Goblet, parlant ainsi, semblait étonné de ce que venait de lui dire. Il se pencha vers moi et me dit tout en me regardant avec une curiosité et une vivacité qui m'avaient fait éprouver une certaine gêne.

RAOUL AUBRY.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

LES DÉFENSES DE DUNKERQUE. — On nous écrit qu'il sera procédé à Dunkerque, du 15 au 17, aux travaux nécessaires à l'établissement d'une batterie à tir rapide, à l'extrémité de la jetée ouest. Cette batterie défendra l'entrée du port.

L'ouvrage de Marquise, qui constitue la principale défense de Dunkerque, a été renforcé de plusieurs pièces de gros calibre.

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE. — Hier, à 10 heures, à Toulon, l'inauguration au cimetière de Terre-Cabot, du monument élevé aux militaires décédés en activité de service, loin de leur famille.

Les discours ont été prononcés par l'intendant Pozzo di Borgo, président du comité toulonnais du souvenir français, par M. Feuga, adjoint au maire, le docteur Maurel, ancien médecin principal de la marine, et enfin par le général Fabre, commandant le 17^e corps.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Conseils généraux

ARDECHE. — Dans le canton de Chomérac, M. Pignat, maire de Pouzin, a été élu hier conseiller général sans concurrent par 1.363 voix sur 1.569 votants. Il s'agit de remplacer M. Perrin, député radical, décédé.

NOUVELLES DU JOUR

Les souverains portugais sont arrivés hier soir à Hendaye. Ils ont été reçus avec les honneurs prévus.

Il ont passé, ce matin, à six heures, à la gare du Juvisy. Ils arriveront dans l'après-midi à Cherbourg où est arrivée hier, précédée du yacht royal *Victoria-Albert*, la division navale anglaise, chargée de les escorter.

Le vice-amiral Touchard, préfet maritime, a offert, hier, un dîner auquel assistaient le marquis de Soveral, ministre plénipotentiaire de Portugal, les amiraux Pawkes et Barkley Milne, les commandants des divisions navales française et anglaise, les amiraux Gaudard et Leygues, les généraux Audouard et Villiers et le consul d'Angleterre.

Le préfet maritime a souhaité la bienvenue au marquis de Soveral; celui-ci a remercié le préfet et a dit que l'entente cordiale de la France avec l'Angleterre avait été favorablement accueillie du Portugal, via l'Algarve.

L'amiral Pawkes a porté un toast en anglais pour dire que, venu fréquemment en France, il voyait toujours avec plaisir l'occasion qui le rapprochait de la marine française.

La princesse George de Grèce, accompagnée du commandant Cambes, son aide de camp est arrivée hier matin à Paris.

La princesse, qui est descendue à l'hôtel Bristol suivant son habitude, vient de Londres et restera huit à dix jours à Paris. Elle a été reçue par le roi et la reine, et les négociations en vue du rattachement de l'île de Crète à la Grèce.

AU COLLÈGE DE FRANCE

Nous avons annoncé hier que M. Jules Combarieu, inspecteur de l'Académie de Paris, avait été nommé au Collège de France un cours sur l'histoire de l'art musical. Voici dans quelles conditions s'est faite cette nomination.

Par un récent décret, M. Chassagné a été autorisé à accepter, au nom de l'Etat, la donation faite au Collège de France par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, par M. Mors, d'une somme de 30.000 francs destinée à la création et à l'entretien, pendant cinq années, d'un cours consacré à l'enseignement supérieur de l'histoire de l'art musical. C'est à l'aide des fonds provenant de cette donation qu'est créé au Collège de France le cours dont est chargé M. Jules Combarieu.

Ainsi que nous le faisons prévoir, l'assemblée des professeurs, dans la séance qui s'est prolongée, hier, jusqu'à une heure avancée de l'après-midi, a décidé de proposer au ministre le transfert de M. Combarieu de la chaire de philosophie ancienne à la chaire de philosophie moderne, devenue libre par la mort de M. Tardieu. La nomination sera faite, dès que le ministre de l'Instruction publique aura ratifié le choix du Collège de France.

M. Marey. Un mois après la déclaration de vacance faite par le ministre, les professeurs du Collège de France auront à choisir les candidats à proposer au choix du ministre. Quant à la chaire de M. Combarieu, dont la vacance a été déclarée il y a quelques jours, ce n'est que dans une quinzaine que sera établie la liste de présentation des candidats.

M. Lebégue, maître de conférences à l'Université de Rennes, est chargé du cours complémentaire de mathématiques (fondation Pecot), dont nous avons parlé hier.

LES POMPIERS DE DRENT

On nous télégraphie de Drent :

Un incendie s'est produit, hier après-midi, à la compagnie des pompiers. L'adjudant Le Borgne, venant de son poste des pompiers, fut arrêté par trois agents de police qui lui intimèrent l'ordre de se retirer. L'adjudant ne tenant aucun compte de cet ordre, puisqu'il obéissait à la consigne du capitaine commandant la compagnie, fut arrêté et conduit au poste. On arriva avec le chef de la sûreté Lebrun et cinq agents. Le dialogue suivant s'engagea :

M. Goude. — Que faites-vous là ? Vous n'avez pas votre poste ?

L'adjudant. — Je n'ai rien. Je suis ici de mon poste et j'y reste.

M. Goude. — Vous avez affaire à l'adjudant au maire.

FEUILLETON DU Temps

DU 15 NOVEMBRE 1904

LA MUSIQUE

L'opéra anglais. — Les diverses sortes d'opérettes. — *The Earl and the Girl*. — *Sergeant Brue*. — *The Cingalee*. — L'opérette anglaise et l'opérette française.

La musique que l'on fait à Covent-Garden n'est pas la seule musique d'Angleterre; d'autres, autant et plus que celle-ci, méritent qu'on vous les fasse connaître. Car elle n'est pas d'un pays ni de cette race; tantôt italienne, tantôt allemande, tantôt française; anglaise jamais. Il est vrai qu'il n'y a pas d'opéra anglais, ou si peu que c'est tout. Voilà quelque dix ans qu'on tenta de monter à Londres un opéra national : *Ivanhoe*, de sir Arthur Sullivan, fut l'unique tentative. Mais, si l'opéra anglais est rare et défilé, l'opérette anglaise est innombrable et florissante. Nos voisins l'appellent « musical comedy »; ce serait chez nous le nom des *Maitres chanteurs*; c'est ici le nom de *The Earl and the Girl*, qui n'a avec les *Maitres chanteurs* rien de commun; vous l'apercevrez tout à l'heure. J'ai pour vous parler de ces « musical comedies » maintes raisons. D'abord elles ont une grande importance dans la vie théâtrale de Londres; sur une douzaine de théâtres présentement ouverts, cinq jouent des opérettes, dont l'une d'ailleurs est française : *Véronique*, de M. André Messager; tous sont de brillantes affaires et attirent chaque soir la foule; il faut partout retenir sa place plusieurs jours à l'avance, bien que telle de ces pièces en soit à sa cent-vingtième représentation; on voit par là que le goût de la musique légère est extrêmement vif et extrêmement général dans le peuple anglais. En outre, puisque aujourd'hui l'on s'efforce à Paris de ramener l'opérette défilante, il n'est pas sans intérêt de savoir ce qu'est l'opérette qui triomphe à Londres, et de comparer aux nôtres les comédies et les compositeurs de l'Angleterre. Enfin, dans quelques cafés-concerts parisiens, on a commencé d'introduire, plus ou moins habillée ou déshabillée à la française, une certaine sorte d'opérette anglaise qui, sans nul doute, y prendra une place de plus en plus large et envahira nos théâtres; c'est l'instinct de la considérer chez elle.

Je ne vous parlerai pas de *Véronique*. Parmi

L'adjudant. — Il n'est pas ceint de son écharpe, je ne le connais pas.

M. Goude. — Faites-le empoligner.

M. Le Borgne. — Sortez de bonne volonté ou, sans cela, je vais vous faire arrêter.

L'adjudant. — Au nom de qui me donnez-vous cet ordre ?

M. Le Borgne. — Au nom de M. l'adjudant au maire, L'adjudant. — C'est tout ce que je voulais savoir.

Je sors.

Pendant cet incident, trois à quatre cents personnes s'étaient rassemblées dans la rue Duquesne. Lorsque l'adjudant Le Borgne est sorti, il a été acclamé par la foule.

Les incidents qui avaient eu lieu dans l'après-midi, pour la prise du service de jour se sont renouvelés à huit heures du soir pour la prise du service de nuit. Le sergent-major Gledhill, qui passe son temps à faire les services, a été expulsé par les sapeurs désignés par l'adjudant Goude pour les divers postes de la soirée.

La Ligue des droits de l'homme et du citoyen a tenu une réunion salle de la Bourne. L'adjudant Goude s'est plaint que la Ligue ne défendait pas assez le conseil municipal et a proposé un vote de défiance contre le bureau. Un tumulte éclata. Le président, M. Faugon, s'est retiré. Vous savez peut-être que le président de la Ligue, mais vous n'aurez pas ma tête ». Le scrutin donna les résultats suivants : pour le bureau 47 voix; pour la motion Goude 25 voix.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 14 novembre. — La pression reste très élevée sur le continent; elle dépasse 760 mm. en Allemagne et en Italie; elle dépasse 760 mm. en Espagne; le minimum (Bodo, 753 mm.) a été enregistré au sud-ouest sur la Norvège.

Le temps est faible et modéré des régions est sur toutes nos côtes; la mer est généralement belle.

De faibles pluies sont signalées dans le nord de l'Europe et dans le sud de la France.

La température s'est encore abaissée, excepté sur la Scandinavie.

En France, le temps a été beau.

Le matin, le thermomètre marquait : — 5° à Kuopio, — 3° à Clermont, — 1° à Paris, — 4° à Perpignan, — 17° à Alger.

Le soir, à 8 heures, le thermomètre marquait : — 5° à Kuopio, — 3° à Clermont, — 1° à Paris, — 4° à Perpignan, — 17° à Alger.

En France, le régime des vents d'est va persister, avec de faibles pluies.

A Paris, hier, la température moyenne, 6°4, a été supérieure de 0°7 à la normale (5°7).

Le vent a soufflé du sud-est, à 3 h. du soir, minimum, 5°7 le 14, à 6 h. du matin.

On sait que s'étant rendu à Barcelone pour y faire une enquête sur l'affaire Casa-Riera, M. Mouton, rédacteur du *Matin*, était parti de Paris le 10 novembre, à 10 heures, et qu'il était attendu à Barcelone le 12.

M. Mouton, vient d'écrire à ce sujet à M. Delcassé, ministre des affaires étrangères.

Après avoir exposé les circonstances dans lesquelles il fut victime d'un attentat, M. Mouton s'est étonné de la façon dont fut conduite l'enquête dès le début, — il n'aurait pu obtenir d'être entendu contradictoirement avec le personnel de l'hôtel, — il était descendu dans l'hôtel, — il avait été confronté avec le garçon, — il croyait être son voleur, M. Mouton termine ainsi :

« Je ne vais pas exactement la réclamer, j'aurais pu me faire un « bluff » de ce genre, mais ce que je vois nettement, c'est ceci : en agissant de la sorte, j'aurais commis un délit de réputation et de réputation de l'hôtelier, et une escroquerie vis-à-vis du *Matin*.

Le désir ne pas rester sous le coup de cette imputation, je trouve que l'Etat a le droit de me faire un procès, mais je ne puis pas aller en Espagne sans courir le risque d'être impudiquement dévalisé — sous la haute protection de la police — par des voleurs et des escrocs, plusieurs centaines d'autres enregistrés par les consuls de France. Je trouve tout à fait exagéré ce que l'Etat demande par là, et je trouve tout à fait injuste et diffamant par la justice espagnole.

« L'honneur, monsieur le ministre, de venir vous demander ce que l'Etat a le droit de me faire, n'est pas pour moi un acte de défiance, mais un acte de confiance. Je prends à partie le magistrat qui s'en serait rendu responsable, ou enfin s'il n'a d'autre ressource que de l'inculquer devant moi, je le prie de vouloir bien le faire, car c'est la seule façon de le faire.

« C'est le nom de l'imprieur.

Celles du liquidateur portent simplement : Imp. Lili, Grenoble — sans le nom d'Alfari. Ajoutons que pour parler la seule langue, l'abbé de la Roche, qui, par ailleurs, le consommateur doit demander la Liqueur des Peres Chartreux.

On nous demande un moyen de distinguer la *Chartreuse* actuelle, fabriquée par le liquidateur. Les étiquettes sont semblables, cela paraît difficile. Il existe cependant un moyen absolument certain. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille.

« C'est le nom de l'imprieur.

Celles du liquidateur portent simplement : Imp. Lili, Grenoble — sans le nom d'Alfari. Ajoutons que pour parler la seule langue, l'abbé de la Roche, qui, par ailleurs, le consommateur doit demander la Liqueur des Peres Chartreux.

On nous demande un moyen de distinguer la *Chartreuse* actuelle, fabriquée par le liquidateur. Les étiquettes sont semblables, cela paraît difficile. Il existe cependant un moyen absolument certain. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille.

« C'est le nom de l'imprieur.

Celles du liquidateur portent simplement : Imp. Lili, Grenoble — sans le nom d'Alfari. Ajoutons que pour parler la seule langue, l'abbé de la Roche, qui, par ailleurs, le consommateur doit demander la Liqueur des Peres Chartreux.

On nous demande un moyen de distinguer la *Chartreuse* actuelle, fabriquée par le liquidateur. Les étiquettes sont semblables, cela paraît difficile. Il existe cependant un moyen absolument certain. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille.

« C'est le nom de l'imprieur.

Celles du liquidateur portent simplement : Imp. Lili, Grenoble — sans le nom d'Alfari. Ajoutons que pour parler la seule langue, l'abbé de la Roche, qui, par ailleurs, le consommateur doit demander la Liqueur des Peres Chartreux.

On nous demande un moyen de distinguer la *Chartreuse* actuelle, fabriquée par le liquidateur. Les étiquettes sont semblables, cela paraît difficile. Il existe cependant un moyen absolument certain. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille.

« C'est le nom de l'imprieur.

Celles du liquidateur portent simplement : Imp. Lili, Grenoble — sans le nom d'Alfari. Ajoutons que pour parler la seule langue, l'abbé de la Roche, qui, par ailleurs, le consommateur doit demander la Liqueur des Peres Chartreux.

On nous demande un moyen de distinguer la *Chartreuse* actuelle, fabriquée par le liquidateur. Les étiquettes sont semblables, cela paraît difficile. Il existe cependant un moyen absolument certain. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille.

« C'est le nom de l'imprieur.

Celles du liquidateur portent simplement : Imp. Lili, Grenoble — sans le nom d'Alfari. Ajoutons que pour parler la seule langue, l'abbé de la Roche, qui, par ailleurs, le consommateur doit demander la Liqueur des Peres Chartreux.

On nous demande un moyen de distinguer la *Chartreuse* actuelle, fabriquée par le liquidateur. Les étiquettes sont semblables, cela paraît difficile. Il existe cependant un moyen absolument certain. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille.

« C'est le nom de l'imprieur.

Celles du liquidateur portent simplement : Imp. Lili, Grenoble — sans le nom d'Alfari. Ajoutons que pour parler la seule langue, l'abbé de la Roche, qui, par ailleurs, le consommateur doit demander la Liqueur des Peres Chartreux.

On nous demande un moyen de distinguer la *Chartreuse* actuelle, fabriquée par le liquidateur. Les étiquettes sont semblables, cela paraît difficile. Il existe cependant un moyen absolument certain. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille.

« C'est le nom de l'imprieur.

Celles du liquidateur portent simplement : Imp. Lili, Grenoble — sans le nom d'Alfari. Ajoutons que pour parler la seule langue, l'abbé de la Roche, qui, par ailleurs, le consommateur doit demander la Liqueur des Peres Chartreux.

On nous demande un moyen de distinguer la *Chartreuse* actuelle, fabriquée par le liquidateur. Les étiquettes sont semblables, cela paraît difficile. Il existe cependant un moyen absolument certain. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille.

« C'est le nom de l'imprieur.

Celles du liquidateur portent simplement : Imp. Lili, Grenoble — sans le nom d'Alfari. Ajoutons que pour parler la seule langue, l'abbé de la Roche, qui, par ailleurs, le consommateur doit demander la Liqueur des Peres Chartreux.

On nous demande un moyen de distinguer la *Chartreuse* actuelle, fabriquée par le liquidateur. Les étiquettes sont semblables, cela paraît difficile. Il existe cependant un moyen absolument certain. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille.

« C'est le nom de l'imprieur.

Celles du liquidateur portent simplement : Imp. Lili, Grenoble — sans le nom d'Alfari. Ajoutons que pour parler la seule langue, l'abbé de la Roche, qui, par ailleurs, le consommateur doit demander la Liqueur des Peres Chartreux.

On nous demande un moyen de distinguer la *Chartreuse* actuelle, fabriquée par le liquidateur. Les étiquettes sont semblables, cela paraît difficile. Il existe cependant un moyen absolument certain. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille.

« C'est le nom de l'imprieur.

Celles du liquidateur portent simplement : Imp. Lili, Grenoble — sans le nom d'Alfari. Ajoutons que pour parler la seule langue, l'abbé de la Roche, qui, par ailleurs, le consommateur doit demander la Liqueur des Peres Chartreux.

On nous demande un moyen de distinguer la *Chartreuse* actuelle, fabriquée par le liquidateur. Les étiquettes sont semblables, cela paraît difficile. Il existe cependant un moyen absolument certain. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille.

« C'est le nom de l'imprieur.

Celles du liquidateur portent simplement : Imp. Lili, Grenoble — sans le nom d'Alfari. Ajoutons que pour parler la seule langue, l'abbé de la Roche, qui, par ailleurs, le consommateur doit demander la Liqueur des Peres Chartreux.

On nous demande un moyen de distinguer la *Chartreuse* actuelle, fabriquée par le liquidateur. Les étiquettes sont semblables, cela paraît difficile. Il existe cependant un moyen absolument certain. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille.

« C'est le nom de l'imprieur.

Celles du liquidateur portent simplement : Imp. Lili, Grenoble — sans le nom d'Alfari. Ajoutons que pour parler la seule langue, l'abbé de la Roche, qui, par ailleurs, le consommateur doit demander la Liqueur des Peres Chartreux.

On nous demande un moyen de distinguer la *Chartreuse* actuelle, fabriquée par le liquidateur. Les étiquettes sont semblables, cela paraît difficile. Il existe cependant un moyen absolument certain. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille.

« C'est le nom de l'imprieur.

Celles du liquidateur portent simplement : Imp. Lili, Grenoble — sans le nom d'Alfari. Ajoutons que pour parler la seule langue, l'abbé de la Roche, qui, par ailleurs, le consommateur doit demander la Liqueur des Peres Chartreux.

On nous demande un moyen de distinguer la *Chartreuse* actuelle, fabriquée par le liquidateur. Les étiquettes sont semblables, cela paraît difficile. Il existe cependant un moyen absolument certain. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille.

« C'est le nom de l'imprieur.

Celles du liquidateur portent simplement : Imp. Lili, Grenoble — sans le nom d'Alfari. Ajoutons que pour parler la seule langue, l'abbé de la Roche, qui, par ailleurs, le consommateur doit demander la Liqueur des Peres Chartreux.

On nous demande un moyen de distinguer la *Chartreuse* actuelle, fabriquée par le liquidateur. Les étiquettes sont semblables, cela paraît difficile. Il existe cependant un moyen absolument certain. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille.

« C'est le nom de l'imprieur.

Celles du liquidateur portent simplement : Imp. Lili, Grenoble — sans le nom d'Alfari. Ajoutons que pour parler la seule langue, l'abbé de la Roche, qui, par ailleurs, le consommateur doit demander la Liqueur des Peres Chartreux.

On nous demande un moyen de distinguer la *Chartreuse* actuelle, fabriquée par le liquidateur. Les étiquettes sont semblables, cela paraît difficile. Il existe cependant un moyen absolument certain. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille.

« C'est le nom de l'imprieur.

Celles du liquidateur portent simplement : Imp. Lili, Grenoble — sans le nom d'Alfari. Ajoutons que pour parler la seule langue, l'abbé de la Roche, qui, par ailleurs, le consommateur doit demander la Liqueur des Peres Chartreux.

On nous demande un moyen de distinguer la *Chartreuse* actuelle, fabriquée par le liquidateur. Les étiquettes sont semblables, cela paraît difficile. Il existe cependant un moyen absolument certain. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille.

« C'est le nom de l'imprieur.

Celles du liquidateur portent simplement : Imp. Lili, Grenoble — sans le nom d'Alfari. Ajoutons que pour parler la seule langue, l'abbé de la Roche, qui, par ailleurs, le consommateur doit demander la Liqueur des Peres Chartreux.

On nous demande un moyen de distinguer la *Chartreuse* actuelle, fabriquée par le liquidateur. Les étiquettes sont semblables, cela paraît difficile. Il existe cependant un moyen absolument certain. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille. Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, sont gravées sur la bouteille.

« C'est le nom de l'imprieur.

lettres adressées bureau restant comme toutes les autres correspondances, c'est-à-dire qu'elles ne seraient remises que contre justification de l'identité.

« Au sous-secrétariat d'Etat, où nous avons voulu vérifier cette information, on nous a déclaré qu'elle était purement fantaisiste.

L'ESCADRON DE SAINT-GEORGES. — Depuis quelques années des groupements d'hommes de bonne volonté ont entrepris de doter notre pays de sociétés d'éducation militaire. L'une d'elles, la cavalerie, les sociétés de tir et de gymnastique, par exemple, sont à l'infanterie. Dirigées par des officiers de cavalerie de réserve ou de territoriale, ces sociétés préparent les jeunes gens à faire les services de troupe et de réserve, à leur apprendre l'équitation, la manœuvre à cheval, etc. Leur œuvre est d'une utilité éminente, surtout avec les tendances actuelles à la diminution de la durée du service militaire.